

# DEVIS BTP

DOCUMENT INDICATIF · À ADAPTER À VOTRE SITUATION · 4 PAGES

Modèle indicatif

## 1 — IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale : \_\_\_\_\_  
Forme juridique : \_\_\_\_\_ · Capital : \_\_\_\_\_  
Siège social : \_\_\_\_\_  
N° SIRET : \_\_\_\_\_ · Code APE : \_\_\_\_\_  
N° TVA intracommunautaire : \_\_\_\_\_  
Inscription RM ou RCS : \_\_\_\_\_  
Assurance décennale : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ · Tél : \_\_\_\_\_

## 2 — IDENTIFICATION DU CLIENT

Nom et prénom (ou raison sociale) : \_\_\_\_\_  
Adresse complète : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ · Tél : \_\_\_\_\_  
Pour clients pros : SIRET \_\_\_\_\_ · TVA \_\_\_\_\_

## 3 — RÉFÉRENCES DU CHANTIER

Lieu d'exécution : \_\_\_\_\_  
Description générale :

Nature des travaux à réaliser :

Date prévue de début : \_\_\_\_\_ · Durée estimée : \_\_\_\_\_

Nature de la TVA appliquée :  20 %  10 % (CERFA 1301-SD)  5,5 % (CERFA 1300-SD)



## 5 — CONDITIONS DE PAIEMENT

- Acompte de \_\_\_\_\_ % à la commande
- Acompte de \_\_\_\_\_ % au démarrage des travaux
- Solde à la réception des travaux
- Paiement par :  chèque  virement  carte bancaire

Délai de paiement : \_\_\_\_\_ jours date facture

## 6 — PÉNALITÉS DE RETARD ET INDEMNITÉS

En cas de retard de paiement, le client professionnel doit s'acquitter de :

- Pénalités de retard au taux d'intérêt légal majoré de 10 points ( $\approx 18\%$  en 2026), automatiquement applicables sans rappel préalable
- Indemnité forfaitaire de **40 €** pour frais de recouvrement (art. L441-10 Code de commerce)
- Indemnités complémentaires sur justificatifs (frais d'huissier, d'avocat, etc.)

## 7 — VALIDITÉ, DEVIS GRATUIT, EXÉCUTION

Durée de validité de l'offre : \_\_\_\_\_ jours à compter de la date d'émission.

Établissement du devis :  Gratuit  Payant : \_\_\_\_\_ € (déduit en cas d'acceptation)

Date prévue de fin des travaux : \_\_\_\_\_

Exécution conforme aux règles de l'art et aux DTU applicables.

## 8 — GARANTIES

- **Garantie de parfait achèvement** (1 an, art. 1792-6 C. civ.)
- **Garantie biennale de bon fonctionnement** (2 ans, art. 1792-3 C. civ.)
- **Garantie décennale** (10 ans, art. 1792 C. civ.) couverte par l'assurance ci-dessus

## 9 — ACCEPTATION DU DEVIS PAR LE CLIENT

Date : \_\_\_\_\_

### L'entreprise

Nom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Cachet et signature :

### Le client

Nom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Mention manuscrite obligatoire :

**"Lu et approuvé. Bon pour exécution"**

### ANNEXES AU PRÉSENT DEVIS

- Attestation TVA 5,5 % CERFA 1300-SD signée (si rénovation énergétique)
- Attestation TVA 10 % CERFA 1301-SD signée (si rénovation logement > 2 ans)
- Attestation d'assurance décennale en cours de validité
- Plans, croquis ou photos du chantier le cas échéant

#### AVERTISSEMENT — À LIRE ATTENTIVEMENT

Ce modèle de devis est fourni à titre purement informatif et indicatif. Il reprend les **14 mentions obligatoires** définies par l'arrêté du 2 mars 1990 modifié pour les devis aux particuliers, ainsi que les mentions complémentaires usuelles entre professionnels.

**Adaptez systématiquement à votre situation.** Pour les chantiers complexes ou les marchés publics, consultez votre fédération professionnelle (FFB, CAPEB, FNTP) ou votre conseil juridique. RH Pro SAS et ses partenaires ne sauraient être tenus pour responsables des conséquences directes ou indirectes résultant de l'utilisation de ce modèle.

Pour générer automatiquement vos devis avec ces 14 mentions et vos prix actualisés, testez RH Pro 14 jours gratuitement sur [rhpro-sas.fr](http://rhpro-sas.fr).